





Liberté Égalité Fraternité

Service d'Accès aux Soins (SAS) – Plateforme numérique

Réunion d'information à destination des industriels de la e-Santé

Jeudi 04 juillet 2024



Programme de la réunion



Généralisation des fonctionnalités socles

Travaux sur les autres fonctionnalités priorisées

Synthèse



Organisation projet

dans le cadre de la réorganisation DGOS/DNS

Depuis la réorganisation du ministère de la santé du 4 avril, les interlocuteurs « SAS » sont dorénavant :

- 1. La Direction générale de l'offre de soins DGOS
 - Le bureau de la médecine d'urgence et des soins non programmés (AS3), ex-bureau R2, de la sous-direction de l'accès aux soins et du premier recours (SDAS) → Interlocutrice : Mathilde VILLE
 - Le département santé et transformation numérique
- 2. La Délégation au numérique en santé DNS
 - Le pôle Santé publique et situations sanitaires exceptionnelles (Sp-SSE) qui a accueilli les projets numériques de la DGS/ex-DAD et de la DGOS/ex-PF5, et en particulier le projet plateforme SAS → Interlocuteur : Yves PASCAL (et recrutement en cours d'un directeur de projets afin de travailler en binôme sur Urgences/SNP).

Comitologie ANS/DNS/DGOS

- COSUI toutes les 2 semaines
- COMINT toutes les 2 semaines
- Atelier de cadrage toutes les semaines
- Point de synchro déploiement toutes les semaines



Déploiement SAS

Enjeux du programme SAS pour l'année 2024

Généralisation des SAS

- Fonctionnement des SAMU en organisation SAMU-SAS : plateforme téléphonique, ressources humaines, mise en place du partenariat ville-hôpital
- Objectif de déploiement à l'ensemble du territoire national d'ici fin 2024
- Mise en place d'un groupe de travail en lien avec la mission d'appui à la généralisation pour réfléchir à une organisation ad hoc des SAS pour les derniers territoires
- Déploiement de la connexion sécurisée à la plateforme via Pro Santé Connect (CPx ou e-CPx) d'ici fin juillet 2024;
- Poursuite des travaux d'agrégation de l'offre de soins de structures d'exercice coordonné (SOS médecins, CPTS, MSP, etc.) ;
- Poursuite de l'accompagnement au changement pour promouvoir l'utilisation de la plateforme numérique à la suite des lancements de chaque SAS.

• Décret SAS publié le 15 juin 2024 : une modification impacte les travaux relatifs aux outils numériques

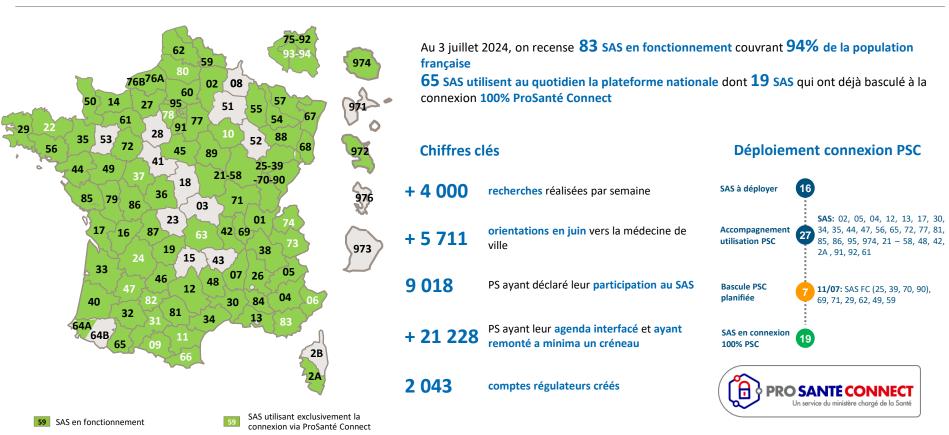
- L'article 3 du décret prévoyait l'obligation de la plateforme nationale. Il a été modifié à la suite des consultations des syndicats de médecins
- Il précise dorénavant que d'autres outils d'orientation pourront être utilisés par les acteurs en lieu et place de la plateforme numérique nationale s'ils respectent les fonctionnalités décrite à l'article D. 6311-38
- Des travaux de normalisation des Logiciels de Régulation Médicale (LRM) et des outils d'orientation utilisés en lieu et place de la plateforme devront ainsi être menés. Ils seront pilotés par la DNS en lien avec la DGOS et l'ANS



SAS accompagnés en cours de conception

Déploiement plateforme numérique SAS

Statut d'avancement et indicateurs clés





Plateforme numérique SAS

Planning de principe 2024

				2	024					
	JANVIER FÉVRIER MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
FONCTIONNEL	 Rayon de recherche adapté en fonction de la zone géographique (recherche concentrique) Intégration des structures CPTS à la recherche d'offre de soins Permettre au PS de voir ses créneaux remontés dans la plateforme 	d'administr Médecins • Permettre information • Pouvoir con	rer son associ au PS d'ajoute ns compléme nserver l'histo	er des	page de rés neutralité de la	•	voriser la bins proposée e de résultats agenda SAS sées par les PS	CDS, équip la recherch • Intégration plateforme utilisateurs plateforme Remarque : UI En fonction de de l'intégratio	gration des strues de soins printe d'offre de soin du Chatbot dar e pour accompaga à l'utilisation de SAS en POC est en cours sus résultats du POC, in du Chatbot dans la disposition la plique SAS aux ur	naires etc. à ns ns la gner les de la ur le Chatbot. faudra décider plateforme.
	Enrichissement de l'offre de soins				: ! !			numer		
	Cadrage et interfaçage des éditeurs équipant : SOS Médecins, place de marché et CPTS									
NTEROPÉRABILITÉ								spécialités	et interfaçage d médicales et pa ouvant faire du S	ramédicales
INTEROF	Fluidification du parcours et suivi de la p	rise en charge								
_	Lancer une recherche SAS depuis le LRM sans ressaisir de données (recherche contextualisée) *6/7 éditeurs ont implémenté la fonctionnalité dans au moins un SAS, généralisation suivie dans les activités récurrentes				Étudier la transmission des informations des rendez-vous pris dans les solutions éditeurs (LGA), qui sont remontées dans la plateforme SAS, vers le LRM					



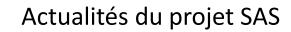
Temps d'échange



Vos remarques – vos questions ?



Programme de la réunion



Généralisation des fonctionnalités socles

Travaux sur les autres fonctionnalités priorisées

Synthèse



Chantier interopérabilité

Modalités de travail avec les éditeurs

Les travaux menés sur le chantier interopérabilité ont pour objectifs de :

- Agréger et mettre en visibilité l'offre de soins sur le territoire national afin de permettre à la régulation d'apporter une réponse aux patients pour les SNP
- Fluidifier le parcours du régulateur au sein d'un écosystème d'outils complexes

Mise en visibilité de l'offre de soins

PS libéraux à titre individuel, SOS Médecins, structures CPTS, place de marché

Fluidification du parcours régulateur LRM/PTF, SAS/LGA

AGRÉGATION DE L'OFFRE DE SOINS

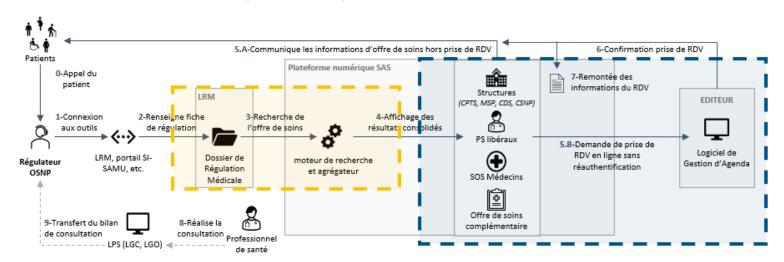
- Agréger les créneaux de disponibilités des professionnels de santé et des structures au sein de la plateforme numérique SAS
- Agréger l'offre de soins complémentaire des éditeurs type place de marché

PRISE DE RENDEZ-VOUS POUR LE COMPTE DU PATIENT

- Réaliser une demande de prise de RDV pour le patient dans les solutions logicielles éditeurs sans avoir à se réauthentifier
- Remonter les informations du RDV dans la plateforme numérique SAS

RECHERCHE CONTEXTUALISÉE

- Limiter le nombre d'authentifications entre les solutions logicielles
- Limiter la ressaisie des données pour lancer une recherche d'offre de soins et pour la prise de RDV pour le compte du patient





Chantier interopérabilité

Statut d'avancement

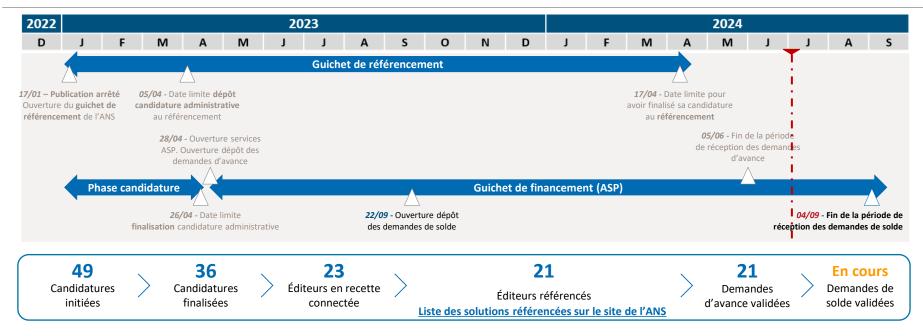
Les travaux menés sur le chantier interopérabilité répondent aux objectifs de **mise en visibilité de l'offre de soins et de fluidification du parcours régulateur**. Les travaux d'interfaçages se poursuivent avec **plus de 50 éditeurs** positionnés sur les différents cas d'usage avec la plateforme numérique SAS

Statut d'avancement des travaux	PS à titre individuel MES réalisées 24	PS à titre individuel Travaux en cours	LRM Déploiement en cours <mark>6</mark>	SOS Médecins Développements en cours	Place de Marché Développements en cours 6	
Liste des éditeurs	Doctolib Keldoc 48h chrono SMS in SITU Medaviz Agenda5 Anamnèse Clickdoc Callibri Divoluci i-agenda SimplyMed MAIIA UrgencesChrono LeMedecin.fr CPTS Rendez- Vous Wareld LogicielNet Accueil Pro Clikodoc Ubiclic H24 Care GPS Santé MonMédecin.org	 Alta-Strada MBT InzeeCare Doctodispo Flexivac Alphath Perfactive MadeForMed Bealy Tempora Aegle LogicRdv MQM 	BisomExosScriptalAppligosInetumRRAMU	SobekSomelogMedicall Concept	 Libheros ContactIDEL Médicalib InzeeCare Entr'actes UrgencesChrono 	
Parcours utilisateur	✓ L'OSNP accède à l'offre de soins et peut prendre rendez-vous en ligne pour le compte du patient (via la solution éditeur)	× L'OSNP n'a pas de visibilité sur l'offre de soins et n'est pas en capacité de prendre un rendez-vous	✓ L'OSNP peut lancer une recherche d'offre de soins depuis le LRM, dans les SAS où la fonctionnalité a été déployée	En attendant l'interfaçage et la remontée automatique des créneaux, SOS médecins renseigne les disponibilités de ses PS via l'agenda SAS	En attendant l'interfaçage, l'OSNP peut uniquement faire des demandes en sus des disponibilités via téléphone	



Référencement / Financement Ségur SONS

Statut d'avancement





Dernier jalon → 04/09/2024 à 14h.

Passé cette date, sans dépôt des preuves vous ne serez plus éligibles au paiement du solde (70% du montant total)



Preuves à fournir : Guide de demande de solde

- PV de vérification de service régulier (VSR)
- Coordonnées / formulaire de contact de support



Etude en cours: possibilité de mettre en place un dispositif de référencement pour les éditeurs qui souhaitent mener les travaux d'interfaçage avec la plateforme numérique du SAS en dehors du cadre d'un financement SONS.

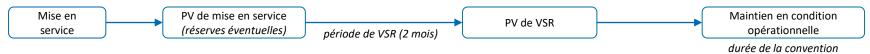


Engagement des éditeurs interfacés

Phase de VSR et MCO des interfaces

La **convention d'interfaçage** signée entre les parties a pour objet de décrire les conditions dans lesquelles l'éditeur et l'ANS collaborent et ce également pendant le **maintien en condition opérationnelle** pour **assurer le bon fonctionnement des services aux utilisateurs**

Rappel du circuit à partir de la mise en service



Rappel des « SLA » éditeurs définis dans la convention

Anomalie	Délai de résolution			
Mineure	30 jours			
Majeure	14 jours ouvrés			
Bloquante	2 jours ouvrés			

Processus d'escalade

Échange via Slack avec l'éditeur pour communiquer sur l'anomalie observée

En fonction de l'impact utilisateur et des changes avec l'éditeur : envoi d'un mail (ou via le support défini par l'éditeur) déclenchant les SLA

Si la situation l'exige, l'ANS pourra désactiver le flux tout en informant l'éditeur afin d'éviter une dégradation de service pour les utilisateurs



Depuis mars, mise en place d'alertes automatisées permettant de détecter proactivement les anomalies liées aux interfaces (indisponibilités, time-out, erreurs, etc.) et ainsi améliorer la qualité de service proposée aux utilisateurs



Engagements encadrés par la convention d'interfaçage

- Pendant la phase de VSR : correction des réserves identifiées et mise en place du plan de remédiation convenu entre l'éditeur et l'ANS
- Pendant la phase de MCO: correction des régressions ou anomalies identifiées suite à la qualification conjointe éditeur-ANS
- Communiquer sur les évolutions éditeurs pouvant avoir un impact sur les services : disponibilité de l'ANS pour réaliser au besoin des tests de non-régression
- Partager les liens éditeurs vers les mentions du SAS au sein de leur solution afin de pouvoir les intégrer à la FAQ de la plateforme
- Alignement sur les éléments de langage liés au programme SAS que les éditeurs souhaitent communiquer à leurs clients



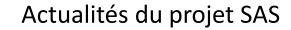
Temps d'échange



Vos remarques – vos questions ?



Programme de la réunion



Généralisation des fonctionnalités socles

Travaux sur les autres fonctionnalités priorisées

Synthèse



LRM – Fonctionnalité recherche contextualisée

Statut d'avancement

Pour fluidifier le parcours du régulateur entre le LRM et la plateforme numérique du SAS, les deux fonctionnalités suivantes ont été priorisées à la suite d'une analyse métier et du recueil du besoin auprès des utilisateurs finaux

Limiter la ressaisie des données grâce à la recherche contextualisée

- Paramètres communiqués par le LRM qui ne sont pas à ressaisir: adresse du patient, spécialité médicale recherchée, médecin traitant
- Si l'information médecin traitant du patient est transmise,
 la CARD de celui-ci est mise en avant sur la page de résultats



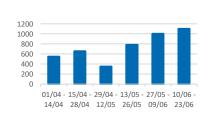
Limiter le nombre d'authentifications à l'aide d'un SSO

- Inscription des travaux dans la trajectoire d'implémentation avec ProSanté Connect
- Accompagnement des régulateurs à l'adoption de ProSanté Connect

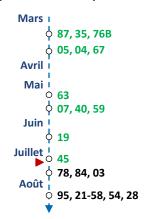
Nombre de recherches depuis le LRM

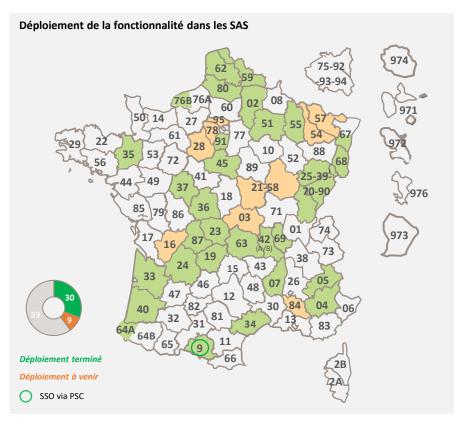
+1 900

recherches contextualisées réalisées en juin



Calendrier prévisionnel des prochaines MES

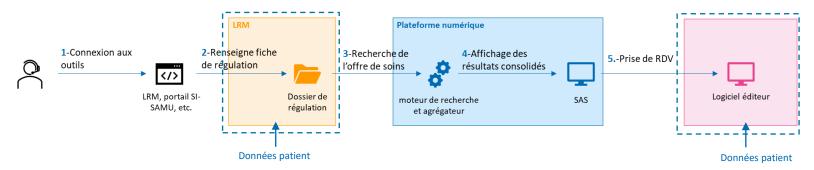






Expérimentation pour limiter la ressaisie des données patient

Rappel besoin identifié : répondre à la problématique de ressaisie des données patients (nom, prénom, téléphone, courriel, etc.) entre les solutions LRM et les solutions de prise de RDV



Principe: expérimentation (POC) du copier / coller des données patient à partir d'une extension de navigateur

- Dans un territoire donné → SAS 09
- Avec un éditeur de LRM
- Avec un logiciel de gestion d'agenda





Il s'agit d'une solution transitoire. Peut être testée rapidement et sans développement des éditeurs.

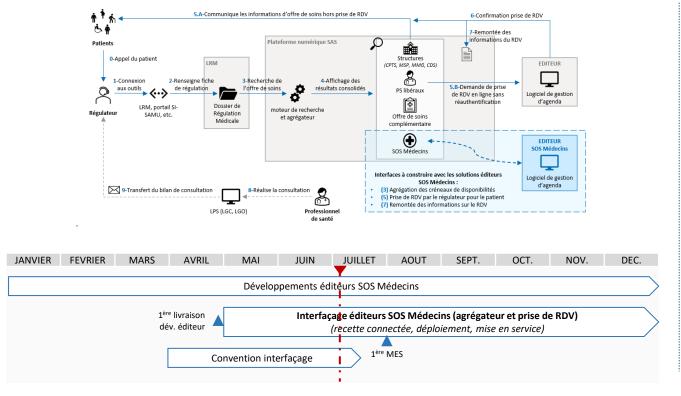


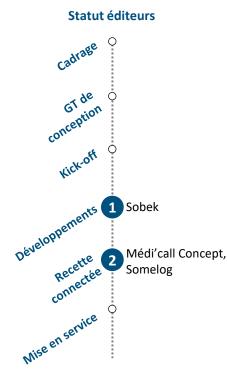


SOS Médecins – Travaux d'interfaçage

Statut d'avancement

A l'instar du cas d'usage PS à titre individuel, les travaux d'intégration de l'offre de soins des associations SOS Médecins incluent la mise en en place d'un flux d'agrégation de créneaux de disponibilités (3), la possibilité pour le régulateur de pouvoir prendre rendez-vous pour le compte du patient dans les solutions logicielles éditeurs (5) ainsi que la remontée des informations des rendez-vous (7)







Place de marché – Travaux d'interfaçage

Cadrage

Statut d'avancement

Lorsque le régulateur ne trouve pas d'offre de soins adaptée pour le patient, il a la possibilité d'effectuer une recherche d'offre de soins complémentaires, dite en surnuméraire incluant :

- Les dispositifs permettant d'adresser un patient en sus des disponibilités
- Lien de redirection vers les solutions éditeurs offrant un service type
 « place de marché » pour faire une demande de prise en charge pour le patient

Les travaux d'interfaçage avec les éditeurs consistent en :

GT de

- Intégration dans la plateforme du lien de redirection
- · Gestion des comptes régulateurs
- Délégation d'authentification (SSO)
- Remontée des informations de RDV

STATUT ÉDITEURS Prise de contact

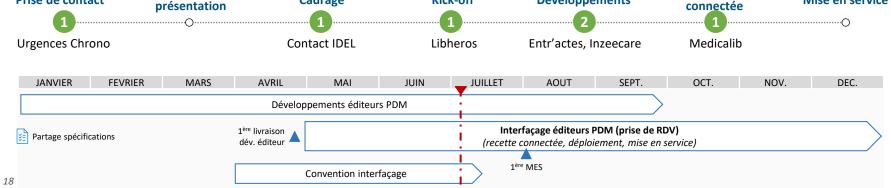


Types 💙

Mer 26

Conventionnement v

Tous les filtres 😅



PS disposant

de créneaux disponibles

Dr. Francis Brunet

Médecine du sport Psychiatrie

AUJOURD'HUI PROCHAINS JOURS

Créneaux en sus

des disponibilités

01 40 43 43 26 AU30URD'HU

Lun 24

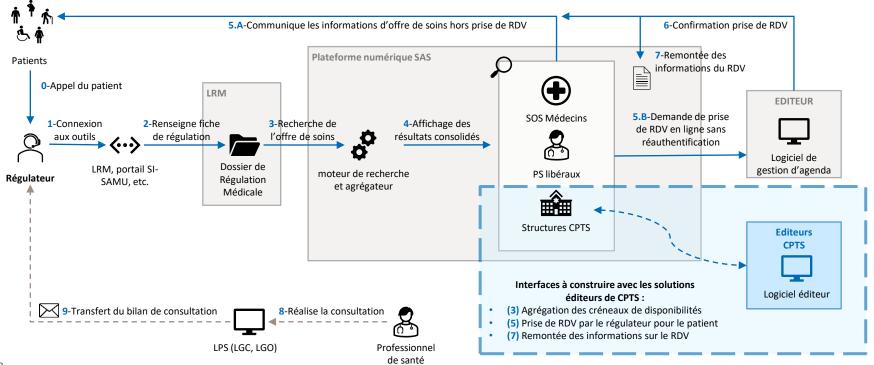
Pas de

Mar 25



Présentation du cas d'usage

En adéquation avec les objectifs et la trajectoire de la plateforme, le cas d'usage **structures de soins (avec les CPTS en 1**^{er} **jalon)** a été priorisé suite à une analyse métier et au recueil du besoin auprès des utilisateurs finaux. Les périmètres concernés sont l'**agrégation de créneaux et la prise de RDV par le régulateur** pour le compte du patient incluant la remontée des données du RDV.

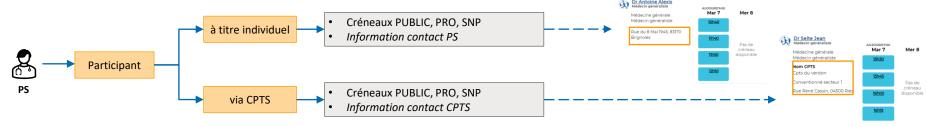




Évolution des modalités de participation et de l'offre de soins remontée dans la plateforme

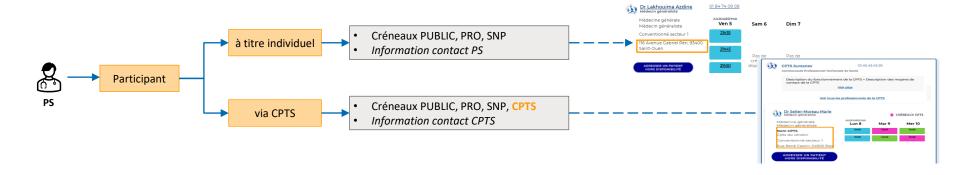
Fonctionnement actuel

Actuellement il est possible de participer soit à titre individuel soit via sa CPTS. Il n'y a pas de différence concernant l'offre de soins affichée en fonction de la participation. Seules les informations de contact changent



Évolution

Dans les évolutions envisagées, les modalités de participation évoluent ainsi que l'offre de soins remontée et mise à disposition des régulateurs dans la plateforme numérique du SAS qui inclura les créneaux de CPTS. L'offre de soins affichée sera cohérente avec les modalités de participation déclarées par le PS





Spécifications techniques

Objectifs

Permettre d'intégrer l'offre de soins CPTS en fonction des modalités de participation déclarées par le PS dans la plateforme numérique SAS.

Les travaux d'interfaçage capitalisent sur le cas d'usage PS à titre individuel afin de limiter les évolutions à apporter avec une charge minimale pour les éditeurs :

- Appel éditeur : ajout des ressources à inclure (Organisation et Healthcare Service)
- Réponse éditeur : ajout de l'information sur le type de créneau (CPTS) et les données de la CPTS
- La clé d'échange reste le RPPS

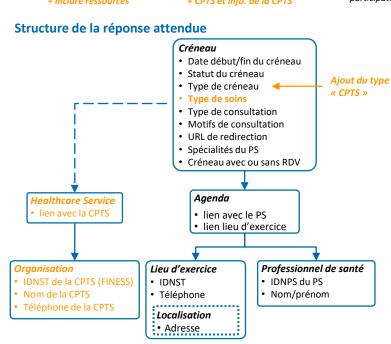
Données métier attendues

- Date début/fin du créneau
- Statut du créneau
- Type de créneau (PUBLIC, PRO, SNP, CPTS)
- Type de consultation
- Motifs de consultation
- URL de redirection
- Spécialités ou compétences particulières du PS
- · Créneau avec ou sans RDV

- Identifiant national du PS (RPPS/Adeli)
- Nom d'exercice
- Prénom
- Adresse de consultation
- Téléphone
- IDNST du lieu d'exercice
- ID de la CPTS (FINESS)
- Nom de la CPTS
- Téléphone de la CPTS

→ nouvelles données attendues dans le flux CPTS

Structure de l'appel Existant → Évolution* Agrégateur Recherche avec IDNPS + inclure ressources Éditeur Créneaux PUBLIC, PRO, SNP + CPTS et info. de la CPTS Affichage des créneaux sur la CARD du PS en fonction des modalités de participation déclarés

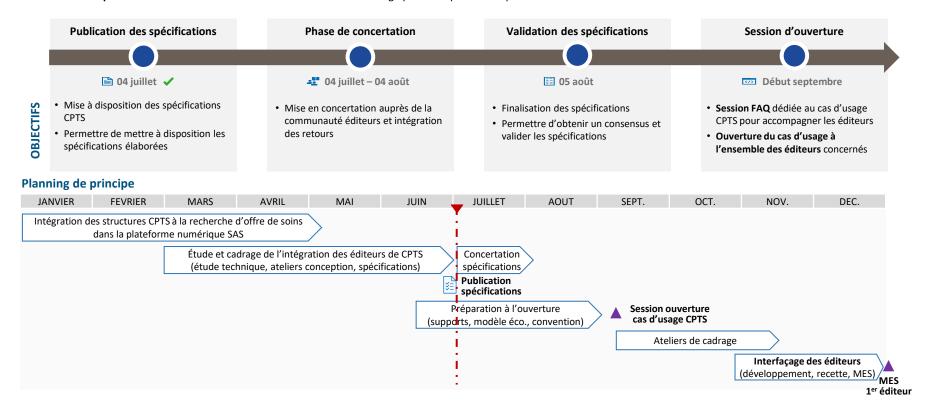




Démarche d'interfaçage avec les éditeurs

Après avoir réalisé le cadrage et la conception technique avec les éditeurs, les spécifications élaborées sont publiées et mise en concertation auprès de la communauté afin de les valider avant l'ouverture du cas d'usage à l'ensemble des éditeurs concernés :

- Lien vers la concertation (ici) du 4 juillet au 04 août 2024 proposé sous un nouveau format via le guide d'implémentation (IG)
- Validation des spécifications le 05 août en vue de l'ouverture du cas d'usage planifié à partir de septembre





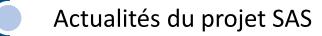
Temps d'échange



Vos remarques – vos questions ?



Programme de la réunion



Généralisation des fonctionnalités socles

Travaux sur les autres fonctionnalités priorisées

Synthèse



Synthèse

Prochaines étapes

Pour toute question concernant les travaux d'interfaçage en cours, ou pour les éditeurs qui souhaiteraient vérifier leur éligibilité à l'un des cas d'usage, merci de nous contacter par mail à l'adresse suivante : sas-contact-editeur@esante.gouv.fr

Mise en visibilité de l'offre de soins

PS libéraux à titre individuel, SOS Médecins, structures CPTS, place de marché

AGRÉGATION DE L'OFFRE DE SOINS

- Agréger les créneaux de disponibilités des professionnels de santé et des structures au sein de la plateforme numérique SAS
- Agréger l'offre de soins complémentaire des éditeurs type place de marché

PRISE DE RENDEZ-VOUS POUR LE COMPTE DU PATIENT

- Réaliser une demande de prise de RDV pour le patient dans les solutions logicielles éditeurs sans avoir à se réauthentifier
- Remonter les informations du RDV dans la plateforme numérique SAS

Fluidification du parcours régulateur LRM/PTF, SAS/LGA

RECHERCHE CONTEXTUALISÉE

- Limiter le nombre d'authentifications entre les solutions logicielles
- Limiter la ressaisie des données pour lancer une recherche d'offre de soins et pour la prise de RDV pour le compte du patient

PROCHAINES ÉTAPES

PS libéraux à titre individuel

Interfaçage des éditeurs éligibles au cas d'usage (agrégateur et prise de RDV)
 Point d'attention: date butoir demande de solde pour le SONS → 04/09/2024

SOS Médecins

• Interfaçage des éditeurs éligibles au cas d'usage (agrégateur et prise de RDV)

Place de marché

- Développements par les éditeurs des flux (prise de RDV)
- Recette connectée et mise en service

CPTS

- Validation des spécifications à l'issue de la phase de concertation
- Session d'ouverture du cas d'usage pour les éditeurs (début septembre)
- Développements par les éditeurs et travaux d'interfaçage

PROCHAINES ÉTAPES

LRM

- Déploiement des fonctionnalités (recherche contextualisée et SSO) dans les SAS
- Étude pour transmettre les informations des rendez-vous pris dans les solutions éditeurs (LGA) vers le LRM

POC

 Expérimentation pour limiter la ressaisie des données du patient



A noter : Le code source du moteur de recherche de la plateforme numérique SAS a été publié sur GitHub



Synthèse Vos contacts

Vos contacts



Contact métier **DGOS**

dgos-sas@sante.gouv.fr



Contact opérationnel **ANS**

sas-contact-editeur@esante.gouv.fr